

Grille d'entretien pour le suivi psychologique des sportifs de haut niveau

Docteur Eric MANGON
CAPS

I. Objectifs du suivi psychologique du sportif

Le premier objectif de l'étude a été de définir un outil commun pouvant être utilisé pour la réalisation du bilan psychologique dans le cadre du suivi des athlètes de haut niveau. Cet outil doit nous permettre de collecter des informations sur ces populations afin d'établir les principales tendances et de suivre l'évolution au fil des années de ces données récoltées sur l'ensemble du territoire.

Ce groupe de travail est constitué de professionnels issus d'horizons divers : il regroupe des médecins du sport, des psychologues du sport et des psychologues cliniciens, ainsi que des médecins psychiatres.

Je vous rappelle l'arrêté du 16 juin 2006 qui stipule que « *deux fois par an chez les sportifs mineurs et une fois par an chez les sportifs majeurs, un bilan psychologique [devra être] réalisé lors d'un entretien spécifique, par un médecin ou par un psychologue sous responsabilité médicale* ».

Ce bilan psychologique vise à :

- détecter chez le sportif des difficultés psychopathologiques, des facteurs personnels et familiaux de vulnérabilité ou de protection ;
- prévenir des difficultés éventuelles liées à l'activité sportive intensive ;
- orienter le sportif vers une prise en charge adaptée en cas de besoin.

Nous nous sommes tout d'abord appuyés sur trois expériences existantes qui se développent progressivement ces dernières années à l'INSEP à Paris, au CAPS à Bordeaux et à Montpellier. Sans oublier d'autres démarches entreprises, je pense notamment au travail du Dr Sez nec à la fédération de cyclisme.

Puis, nous avons eu de nombreux débats concernant les pratiques divergentes en fonction des contextes. Je souhaite d'ailleurs remercier Jean-François Toussaint pour son aide car il a su définir une ligne de travail claire et efficace afin de parvenir à un outil consensuel.

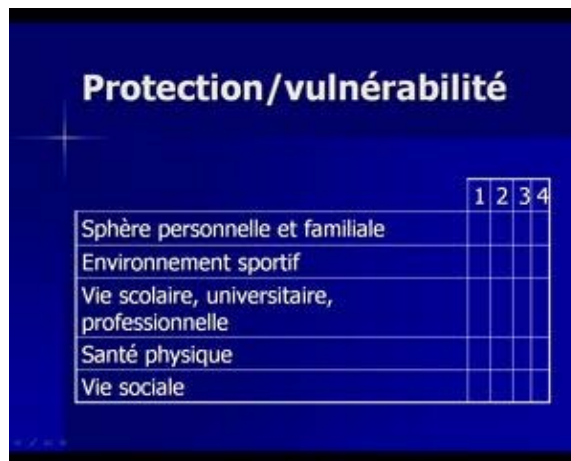
Nous avons abouti à un consensus : le bilan psychologique peut se définir en deux étapes :

- le temps clinique, qui a pour objectif de construire un cadre propice à l'échange, un temps dédié au sportif, à son parcours de vie ;
- le temps du recueil épidémiologique, qui a abouti à l'élaboration d'une fiche de recueil. Pour ce faire, nous avons émis le souhait de définir un langage commun au delà de nos formations diverses. Cette fiche s'articule autour des facteurs de protection et de vulnérabilité, et du repérage des difficultés psychopathologiques.

La mise en place d'une fiche de recueil

Concernant les facteurs de protection et de vulnérabilité, cette fiche comprend un ensemble de domaines différents notés de 1 à 4 en fonction de leur impact sur l'équilibre psychique du sportif. Parmi ces domaines, nous avons choisi de retenir la sphère personnelle et familiale, l'environnement sportif, la vie scolaire et professionnelle, la santé physique et la vie sociale. L'objectif est d'évaluer le retentissement de ces domaines sur l'équilibre psychologique de l'athlète.

La fiche recueil comprend ensuite un axe psychopathologique qui prend en compte les antécédents de suivi, les épisodes dépressifs, les troubles anxieux, les tentatives de suicide et les troubles psychotiques, mais également les violences verbales, physiques, sexuelles subies et portées, les troubles du comportement alimentaire, les troubles du sommeil et l'usage de substances telle que les compléments alimentaires, le tabac, l'alcool, le cannabis ou les substances visant à améliorer la performance.



	1	2	3	4
Sphère personnelle et familiale				
Environnement sportif				
Vie scolaire, universitaire, professionnelle				
Santé physique				
Vie sociale				

Une place a été laissée aux commentaires libres, certaines thématiques n'entrant dans aucune des catégories retenues. Cela permet également au professionnel de donner son sentiment à l'issue du bilan.

Je vous rappelle que ce bilan doit s'effectuer dans le respect de la confidentialité. Les informations recueillies de manière strictement anonyme seront ensuite transmises à l'IRMES qui se chargera de collecter l'ensemble des données.

Ce bilan psychologique sera intégré dans le bilan médical du sportif de haut niveau. Il semble important qu'une restitution de ce bilan soit réalisée car elle constitue un véritable intérêt pour le médecin chargé du suivi du sportif. La fiche de recueil aura pour principal objectif de développer les connaissances sur la santé psychique de cette population spécifique que sont les athlètes de haut niveau. Bien entendu, ce dispositif évoluera au fil des années en fonction des retours que nous obtiendrons.

II. L'exemple Aquitain

Pour finir, je vais vous illustrer le fonctionnement de ce type de dispositif au quotidien avec l'exemple Aquitain.



Plusieurs centaines de sportifs ont fait l'objet d'une évaluation psychologique en 2006, issus du CREPS, des pôles du sud Aquitain, du Prytanée et de l'UFR Sport Santé. Le bilan psychologique est intégré au suivi médical, comme le prévoit l'arrêté du 16 juin 2006. A l'issue de ce bilan, le sportif est orienté vers des soins ou fait l'objet d'une réévaluation.

Ce dispositif a permis d'ancrer l'aspect psychologique dans le domaine du sport. Les médecins du sport ont pu prendre conscience de l'importance de la sphère psychologique sur l'état global du sportif. Cet échange mutuel entre le psychologue ou le médecin psychiatre et le médecin du sport est essentiel pour le sportif.

Le contenu du bilan n'est pas restitué aux entraîneurs qui sont toutefois intégrés dans le dispositif. Nous avons mis en place des ateliers de réflexion où nous réunissons des entraîneurs d'horizons variés et où nous échangeons avec eux sur certaines thématiques qui ressortent des bilans psychologiques. Les retours sont positifs, ce dispositif en cours de développement fonctionne et s'avère opérant au quotidien pour les divers acteurs concernés, notamment en premier lieu les sportifs.

Questions-réponses avec l'amphithéâtre

Docteur Hélène MACHET, psychiatre et médecin du sport

J'aimerais savoir si vous envisagez d'intégrer dans la fiche de recueil les troubles bipolaires qui sont relativement fréquents chez le sportif.

Docteur Eric MANGON

Nous avons choisi dans un premier temps de ne pas intégrer les troubles bipolaires. En fonction des retours que nous obtiendrons, nous adapterons ce dispositif et les troubles bipolaires pourront bien évidemment être intégrés dans la fiche de recueil.

Docteur Christian PECHOUX

On ne peut pas nier l'aspect performance chez le sportif. Est-il envisageable de relier à la fois l'aspect performance et la dimension purement psychologique sein de ce bilan ?

Docteur Eric MANGON

Je répondrai par la négative car notre souhait ne se situe pas cette optique. Notre but est de repérer les troubles psychologiques des athlètes et d'effectuer de la prévention. Ce bilan se veut indépendant des exigences de performance.

De la salle

L'aspect psychologique est malheureusement trop souvent négligé lors des bilans médicaux. Or je pense qu'il s'agit d'un problème de fond de première importance. J'espère que le Ministère de la Santé se montrera sensible aux avancées qui seront effectuées dans ce domaine.

Docteur Eric MANGON

L'évaluation de l'état psychologique du sportif est en plein développement. Le Ministère semble d'ailleurs s'intéresser à cette question. Je pense que nous allons progressivement réussir à obtenir les moyens nécessaires pour mener ce type d'étude. Notre spécialité étant moins reconnue, nous devons nous montrer efficaces et convaincants.